

Fertilisation P-K des prairies permanentes

Comme toutes les cultures, les prairies nécessitent une fertilisation adaptée pour exprimer au mieux leur potentiel. Il est important de ne pas négliger les apports en P et K, puisque ces éléments permettent le développement racinaire des plantes et assurent la pérennité des légumineuses.

EVALUER LA FERTILISATION

Doses de P et de K à apporter sur les différents types de prairies en l'absence d'analyse

	P2O5	K2O
Pâturage extensif (40 ares/UGB)	0	0
Pâturage intermédiaire (30 ares/UGB)	20	40
Pâturage intensif (20 ares/UGB)	30	60
Foin + pâturage	20	60
Foin + regain	40	90
Ensilage + pâturage	40	90
Ensilage + regain	50	120

A défaut d'une analyse, il est recommandé de suivre les préconisations ci-contre.

Source : plaquette CA de Lorraine et Institut de l'élevage

L'analyse de sol renseigne sur les éléments présents dans le sol mais ne permet pas de juger de la capacité des racines à mobiliser les éléments. Ainsi, seule l'analyse de plantes est significative.



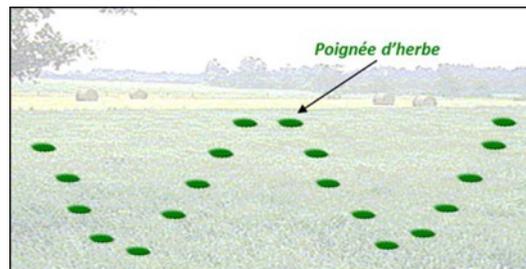
**GESTION par
L'ANALYSE DE PLANTE**

~~ANALYSE DE SOL~~

L'analyse de plantes permet d'**évaluer les pratiques courantes** de fertilisation et d'**ajuster** si nécessaire.

➤ Comment procéder pour faire l'analyse ?

L'analyse de plantes se fait en **avril/mai** lorsque la plante est en pleine croissance (hauteur 15-25 cm soit 2 à 5 TMS/ha), sur une prairie de plus de deux ans. Cette analyse est à réaliser **tous les 5 ans** ou 3 ans s'il y a changement des pratiques de fertilisation. On prélève plusieurs poignées sur l'ensemble de la parcelle.

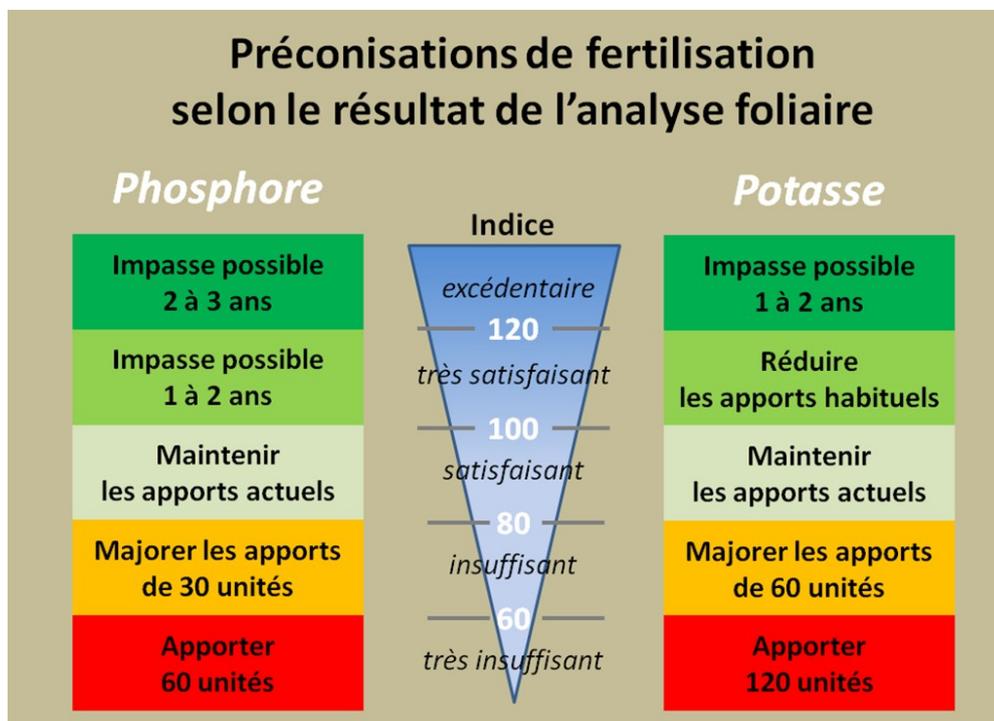


➤ Combien ça coûte ?

L'analyse de plantes coûte environ 40€.

➤ L'interprétation des résultats

L'analyse permet de calculer des **indices de nutrition** notés iP et iK. Sur le schéma ci-dessous, figurent les préconisations de fertilisation selon les indices.



L'analyse permet d'être certain que les apports sont suffisants mais peut aussi permettre de faire des économies si les indices sont supérieurs à 100.



Vos conseillers sont à votre disposition pour faire analyser votre échantillon et vous aider dans l'interprétation des résultats.
RDV au printemps prochain !

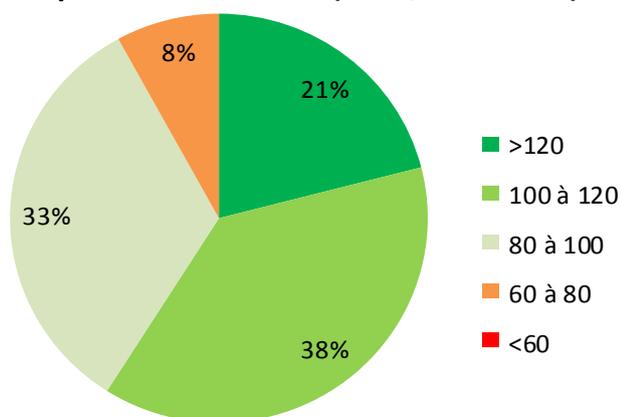


LA FERTILISATION DANS LE GRAND EST

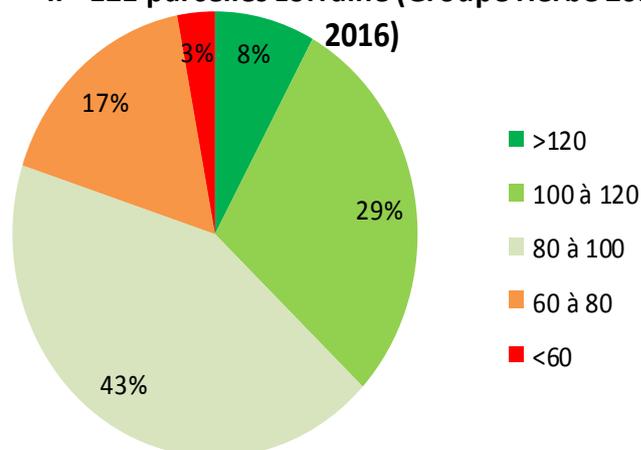
Les pratiques de fertilisation de ces 15-20 dernières années ont souvent été revues à la baisse sur les prairies à cause du contexte économique des exploitations fluctuant. Elles ont entraîné une hausse des carences comme nous le montrent les graphiques ci-dessous.

➤ **La fertilisation en P** s'est légèrement dégradée avec environ 20% de parcelles carencées sur la période 2014-2016. Les parcelles carencées en P n'étaient que 8% sur la première période 1994-2001.

IP- 61 parcelles Grand Est (Idele, 1994-2001)

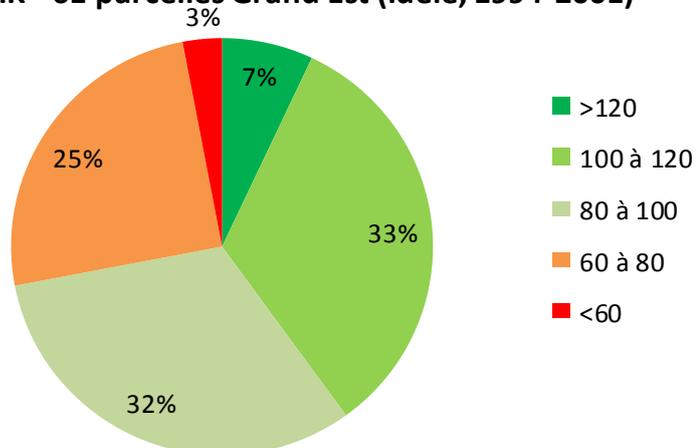


IP- 121 parcelles Lorraine (Groupe Herbe 2014-2016)

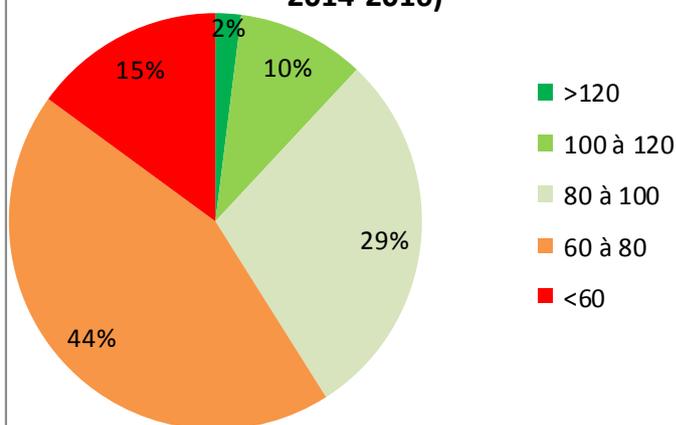


➤ **La fertilisation en K**, quant à elle, s'est encore plus dégradée puisque sur la période 1994-2001, 28% des prairies étaient carencées tandis qu'elle sont 59% 20 ans plus tard.

IK - 61 parcelles Grand Est (Idele, 1994-2001)



IK - 121 parcelles Lorraine (Groupe Herbe 2014-2016)



ADAPTER SA FERTILISATION

La fertilisation peut se faire avec les engrais de ferme ou bien avec des engrais minéraux.

Avec les engrais de ferme



Exemple :

20 T/ha de fumier de dépôt de bovins apporte :

- 60 unités de P
- 180 unités de K

100% des unités seront valorisables par les plantes. L'excédent en unités servira à 80% l'année suivante.

Préconisations :

Si apport d'engrais de ferme

- > tous les 2 ans : OP et OK minéral
- > tous les 3 ans : K la 3ème année
- > irrégulier : OP et OK l'année de l'apport et l'année suivante

Avec les engrais minéraux

Pour le choix de vos engrais, il est important de les choisir bien équilibrés. **La formule idéale étant 1 unité de P pour 2 unités de K.** Pour un engrais ternaire, il faut se rapprocher au maximum de la formule 2/1/2.

VOS CONSEILLERS

Meurthe-et-Moselle :

Amélie Boulanger : 03 83 93 34 74 / 06 82 82 84 92

Meuse :

Fanny Mesot : 03 29 83 30 60 / 06 72 88 62 69

Moselle :

Céline Zanetti : 03 87 66 12 46 / 06 84 63 82 22

Vosges :

Damien Godfroy : 03 29 29 23 06 / 06 75 87 57 89

Chambre Régionale d'agriculture du Grand Est Coordination du groupe :

Emilie Rivière : 03 83 96 85 07 / 06 01 21 36 65



Les Chambres d'agriculture de Lorraine sont agréées par le Ministère chargé de l'Agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques - N° Agrément : IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA.